



## "... Sur les traces de Vivian Maier..."

### 4 ème année

**Stage photo culturel et pratique à St Julien en Champsaur avec Jean-Christophe Béchet et Sylvie HUGUES**

**Le stage se déroule en Champsaur Valgaudemar, vallée d'origine de la famille de la célèbre photographe américaine, où elle a vécu 6 années de sa jeunesse.**

Le programme des 4 jours est défini par les photographes Jean-Christophe BECHET et Sylvie HUGUES  
Un grand succès les 3 années précédentes, les organisateurs ayant refusé les inscriptions tardives.

L'Association Vivian Maier et le Champsaur, association loi 1901, domiciliée en mairie, place Vivian Maier , 05500 Saint Julien en Champsaur, assure l'organisation matériel et administrative du stage.

**STAGE de 4 jours les 31 octobre 2019 + 1<sup>er</sup> + 2 +3 novembre 2019.** avec JC Béchet et Sylvie Hugues  
programme joint.

**FORFAIT tout compris : 730 € TTC** *détaillés comme suit.*

*Forfait prestations hébergement* Hôtel-Restaurant \*\* Les Chenets à Saint Julien en Champsaur.  
Pension complète chambre individuelle + P d J + Pic-nic midi + dîner soir + déjeuner dimanche midi fin de stage, négocié à 310 € hors boissons et suppléments.

*Forfait stage comprenant:* Cours photos et animations durant 4 jours par JC. Béchet et Sylvie Hugues  
Par les membres de l'association: assistance logistique, gestion, expo, location matériel, encadrement, visite, et présentation de la Maison de la photographie Vivian Maier. Adhésion à l'Association Vivian Maier et le Champsaur année 2019 : forfait 420 € .

#### **REGLEMENT:**

40% du **forfait total à l'inscription soit : 290 €**

**le solde pour 440 € dernier délai le 30 juillet 2019 clôture des inscriptions.**

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

ou virement bancaire sur : IBAN FR88 2004 1010 0819 8371 4A02 934

La Banque Postale Cpt. 1983714A029 Marseille

#### **ANNULATION / DESISTEMENT:**

8 participants minimum sont nécessaire pour l'organisation économique du stage.

Dans le cas ou ce nombre minimum ne serait pas atteint à la date du 30 juillet 2019 , le stage serait annulé.

Les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés intégralement.  
Aucune indemnité ne sera due à un réservataire, en cas d'annulation du stage par l'Association Vivian Maier et le Champsaur, et/ou par l'animateur, quel qu'en soit le motif.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **AVANT le 30 juillet 2019,**

Les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés avec une retenue de 30€ pour frais de dossier.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **APRES le 30 juillet 2019.**

Le montant de l'inscription sera conservé. Les frais d'hébergement ne seront pas réclamés.

-----  
**Bulletin d'inscription** à retourner: [05alainrobert@gmail.com](mailto:05alainrobert@gmail.com)

M..... Prénom.....  
Domicilié: .....  
C.P.: ..... Ville : .....  
Tél : .....  
Mail : ..... (remplir lisiblement)

> déclare s'inscrire au STAGE PHOTO de 4 jours, avec JC Béchet , du jeudi 31 octobre à 14h au dimanche 3 novembre 2019 vers 19h pour un

**Forfait global de 730 € TTC STAGE PHOTO / Hébergement / Restauration (boissons en sus)**

Je règle le montant de l'inscription, **40% du prix : 290 €** par chèque / par virement bancaire

La signature du bon d'inscription, accompagné du règlement de 290€ vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Le stagiaire apporte son PC personnel en sus de son matériel photo.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme ci-joint proposé par Jean-Christophe BECHET et les organisateurs, des conditions d'inscription et d'annulation et/ou désistement et les accepter.

Fait à ..... Le.....

Signature.....

**Pour INSCRIPTION renseignements et détails, contacter l'Association Vivian Maier et le Champsaur qui gère les inscriptions et l'organisation du stage.**

**Alain ROBERT**  
La Combe au Chanet 05500 Saint Julien en Champsaur.  
Tél: 06 31 41 74 56  
mail: [05alainrobert@gmail.com](mailto:05alainrobert@gmail.com)

*A consulter:* [www/association-vivian-maier-et-le-champsaur.fr](http://www/association-vivian-maier-et-le-champsaur.fr)